



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE L'ÉQUIPEMENT DU FOYER

ÉQUIPEMENT DU FOYER

DÉCORATION

DROGUERIE

ARTS DE LA TABLE

FFef
FÉDÉRATION FRANÇAISE
DE L'ÉQUIPEMENT DU FOYER

QUI SOMMES-NOUS ?



Fédération Française
de l'Équipement du Foyer

La Fédération Française de l'équipement du foyer (FFEF), fondée en 1929, représente et défend les intérêts des professionnels des commerces de détail non-alimentaires, indépendants et succursalistes, dans trois secteurs d'activité : équipement du foyer, décoration, droguerie et arts de la table.



8 000
établissements



40 000
salariés



5 000
entreprises



L'ÉQUIPEMENT DU FOYER

De façon spécifique, on qualifie l'équipement du foyer comme tout ce qui est accessoire à l'aménagement de la maison et à la décoration : bougies, luminaires, linge de maison, décorations murales, petit ameublement...

De façon plus générale, l'équipement du foyer est également caractérisé par une grande diversité de produits vendus qui fait alors la spécificité de ce secteur. C'est le principe même des magasins discount (solderies) et des bazars.

LES ARTS DE LA TABLE

Les arts de la table sont les arts associés aux repas pris en commun, à la présentation et au service des mets, à la décoration du mobilier, aux ustensiles et aux lieux destinés aux plaisirs gastronomiques ou œnologiques.



Les commerces en arts de la table regroupent une large famille d'articles : vaisselle, linge de table et de décoration : assiettes, verres, couverts de table, ustensiles de cuisine, petit électroménager, serviettes et nappes, chandeliers...

LA DROGUERIE



Depuis quelques années, on assiste à une diminution de l'hyperconsommation. Afin de limiter les déplacements, le consommateur tend à fréquenter plus régulièrement le droguiste proche de chez lui.

Forts de leurs conseils et techniques, nos commerces en droguerie regroupent l'ensemble des produits d'entretien, d'hygiène, parfumerie, petite quincaillerie, petits électroménagers... Leur formation supplémentaire leur permettent de vendre aussi des produits phytosanitaires.

NOS MISSIONS

1



REPRÉSENTER, DÉFENDRE ET VALORISER

La première mission de la FFEF consiste à représenter, défendre et valoriser les professionnels du commerce de détail en équipement du foyer, décoration, droguerie, bazar, arts de la table et cadeaux.

C'est l'assurance pour les entreprises de son ressort d'activité d'être représentées auprès de pouvoirs publics, des organisations nationales ou interprofessionnelles, des partenaires sociaux de la Branche et des administrations en général. La FFEF offre aussi une interaction et des échanges entre ses adhérents afin de développer un véritable réseau d'échanges au sein des secteurs de la FFEF.



Structures nationales, pouvoirs publics, ministères



Structures interprofessionnelles (CPME, CdCF, Opcommerce...)



Structures locales (Préfectures, Mairies, CCI...)

NÉGOCIER LA CONVENTION COLLECTIVE

Adhérer à la FFEF, c'est l'assurance d'être consulté en amont et informé des négociations au niveau de la Branche des commerces de détail non-alimentaires (CDNA).

La FFEF siège de manière permanente pour négocier la CCN 1517 et permet ainsi d'informer ses adhérents en temps réel des accords conclus.

2



3



INFORMER, DOCUMENTER, PROTÉGER

La FFEF fournit une assistance quotidienne à ses adhérents.



Webinaires : la FFEF organise tous les mois des webinaires sur différents sujets (baux commerciaux, communication, ...).



Permanence juridique en droit social : la FFEF répond aux questions de ses adhérents par mail et par téléphone.



Protection juridique : la Fédération Française de l'Équipement du Foyer souscrit et paie pour chaque adhérent jusqu'à 20 salariés, un contrat de protection juridique pour tous les litiges afférant au commerce.



Journées d'information : lieu convivial d'échanges, la FFEF organise des événements selon l'actualité pour répondre aux questions des adhérents.



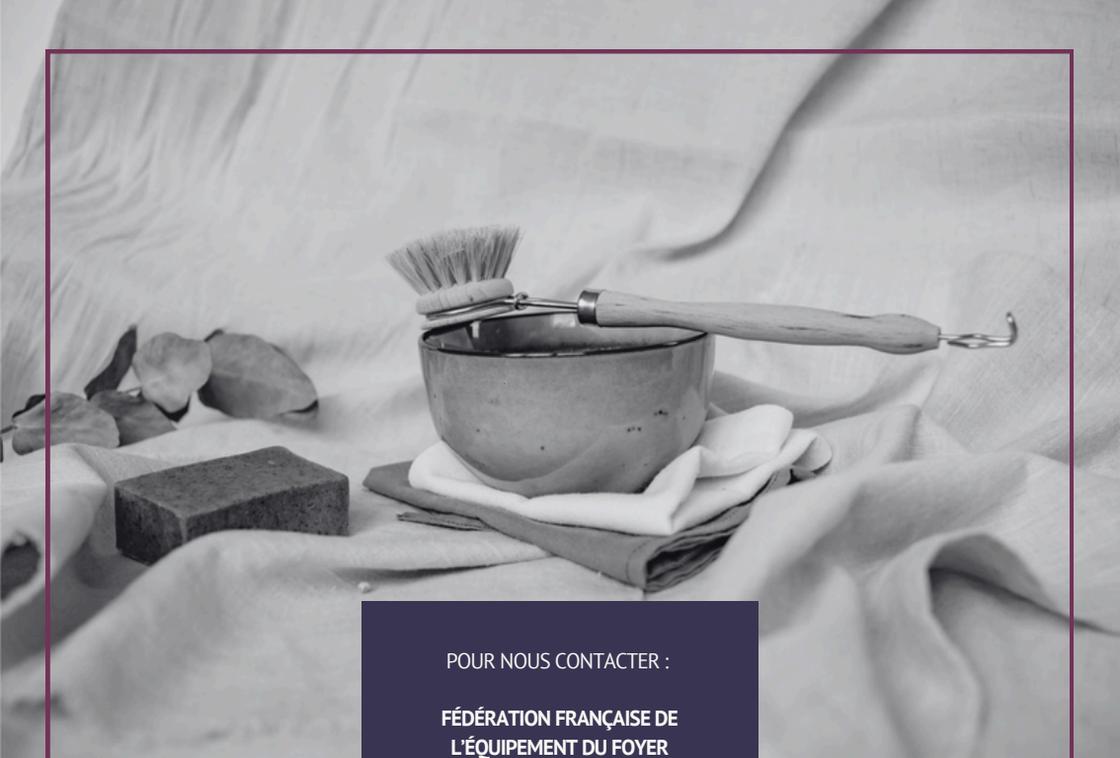
Observatoires et conjonctures : un baromètre spécifique aux 3 secteurs de la FFEF est envoyé chaque trimestre.



Médiation de la consommation : la FFEF souscrit et paie pour chaque adhérent l'adhésion à un médiateur de la consommation.



Newsletters : Le flash info social, la lettre d'info, la revue de presse, la Revue de la Fedé' : la FFEF envoie et publie des newsletters ainsi que diverses informations pour que les adhérents puissent être parfaitement informés sur l'ensemble des sujets relatifs au commerce.



POUR NOUS CONTACTER :

**FÉDÉRATION FRANÇAISE DE
L'ÉQUIPEMENT DU FOYER**

6, AVENUE DE CORBERA - 75012 PARIS

TÉL : 01 86 64 05 21

MAIL : CONTACT@2FEF.ORG

WWW.2FEF.ORG



@FEDERATIONFRANCAISEDELEQUIPEMENTDUFOYER



@FEDERATIONEQUIPEMENTDUFOYER



@FEDERATIONFFEF

FFef
FÉDÉRATION FRANÇAISE
DE L'ÉQUIPEMENT DU FOYER